

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N° D'IDENTITE FISCALE : 000234015003863

AVIS D'ATTRIBUTION

PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégation de service public.

La direction des équipements publics, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de concours national restreint N°014/2026 **Portant : étude et suivi pour la réalisation dun lycée type 800/200 commune DE OULED DIDI BRAHIM** qu'à l'issue de l'évaluation des offres, les lots sont attribués provisoirement selon tableau ci joint :

N°	Soumissionnaire Retenue provisoirement	N° Identité Fiscale	Délais	Note	Montant Soumission (TTC)	Obs
01	NASSERI FADILA	26934040047311603400	04 mois	83.00	29.120.000.00 DA	Mieux disant

Conformément aux dispositions des articles 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, tous soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de cet avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales, peut introduire un recours, dans un délai de dix(10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai de recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires non retenues et qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj (Service des études et de l'évaluation) au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.